

CALENDRIER 2025

PLAN 5000 TERRAINS DE SPORTS – GENERATION 2024

- **30 avril (matin)** : présentation des orientations de l'ANS et des critères d'attribution régionaux en **Conférence des financeurs** pour lancer la campagne AnS 2025.
- **30 avril (fin après-midi)** : possibilité de télécharger les différents documents sur les sites de la préfecture et du rectorat. Ouverture d'Infrasport pour déposer sa demande de subvention.
- **30 mai 2025 (minuit)** : date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention AnS pour les enveloppes territoriales.
- **Début juin à fin juillet** : étude des dossiers par les SDJES en tenant compte des demandes DSIL et DETR éventuellement déposées et mise en place des groupes de travail départementaux (préfecture, SDJES, CDOS, conseil départemental, représentant du monde économique) afin de prioriser 10 demandes de subvention.
Les porteurs de projets retenus et non retenus dans cette priorisation départementale, recevront un mail de la SDJES de votre département, afin de vous en informer.
- **Courant août** : procédure de vérification administrative des dossiers retenus par les commissions départementales par la DRAJES et l'AnS.
- **Le 10 septembre (matin)** : **Conférence des Financeurs** pour proposer des attributions de subventions au préfet de région, délégué territorial de l'Agence nationale du Sport.
Quelques jours après la conférence des financeurs, les porteurs de projets retenus et non retenus, recevront un mail de la DRAJES, afin de vous en informer. Une décision officielle parviendra aux porteurs de projets retenus fin octobre, début novembre.